

NOM du DOSSIER ou de l'association	#SauvonsGUDIN avec Engagement Citoyen pour le Montargois (ECM)		
Madame Monsieur Société			
adresse CP + Ville			
courriel (à préférer pour envoi du reçu fiscal)			
j'adresse un don de:		En date du :	
<i>Par carte bancaire sur le site sppef.fr - rubrique "Donner". (Préciser le nom de l'association et le département.)</i>			
<i>Par chèque en courrier postal, joint à ce formulaire:</i>			
A envoyer à l'ordre de la SPPEF.	SPPEF - Sites & Monuments 39, Avenue de la Motte-Picquet 75 007 PARIS		
L'association Sites & Monuments est habilitée à recevoir des dons. Elle reversera 93% des dons dédiés à votre association pour la défense de votre dossier.			
Ces dons sont déductibles des impôts.			
Tout don supérieur à 15 € permet aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de leurs revenus, et aux entreprises d'une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaire. L'association Sites & Monuments vous fait parvenir un reçu fiscal après réception et enregistrement de votre don.			